

ATELIER PROJET

Public :

Toute personne qui relève du FONGECIF en CDI ou en cours de CDD qui a un souhait de changement, ou d'évolution, non clarifié, plusieurs objectifs possibles ou sans objectif précis.

Toute personne qui a eu un contact préalable avec le FONGECIF

Objectifs :

Vous avez un projet mais ne savez pas comment vous y prendre, ou vous souhaitez en apprécier la faisabilité tout en étant autonome.

Vous engager une réflexion approfondie sur votre devenir professionnel, vous avez alors besoin de connaître les étapes pour construire un projet réaliste et réalisable.

Vous avez un projet mais souhaitez l'étayer afin de l'argumenter

Les modalités :

Le groupe est constitué de 8 personnes maxi. La durée est de 3 heures. Les ateliers se font sur Bois Guillaume, Caer Normanville et au Havre. Les participants auront été inscrits au préalable :

- Soit lors d'un premier contact avec le FONGECIF (téléphonique ou site)
- Soit à la suite d'un entretien individuel avec un conseiller qui a permis de faire le point sur l'avancée de votre réflexion.
- Soit après un dossier passé en commission paritaire et refusé pour manque d'éléments probants....

L'atelier articule présentation de la démarche par le conseiller, travail de réflexion collective à partir d'une étude de cas afin d'identifier les différentes étapes d'un projet et temps de travail individuel ou en sous groupe à partir des supports proposés. Des outils et un guide méthodologique sont remis à chacun des participants afin « poser » leurs projets et de travailler de façon autonome après l'atelier.

L'atelier projet permet :

- ✓ Se poser les bonnes questions
- ✓ Tenter d'y répondre
- ✓ Repérer ses besoins et par conséquent ce qui manque
- ✓ Connaître les modalités de mise en œuvre
- ✓ Etablir un plan d'action